

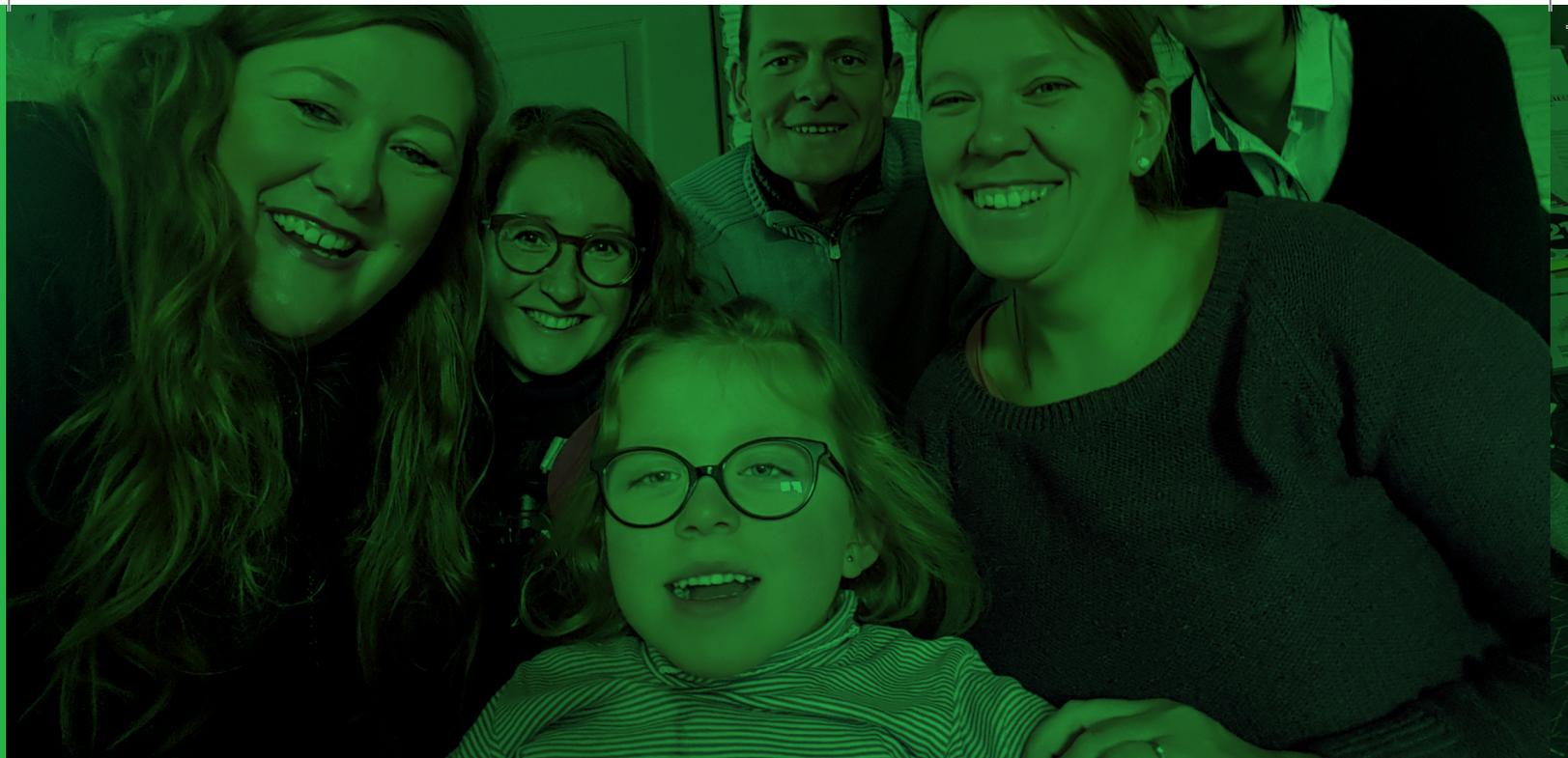


RAPPORT D'ACTIVITÉ
FONDATION
LEROY MERLIN

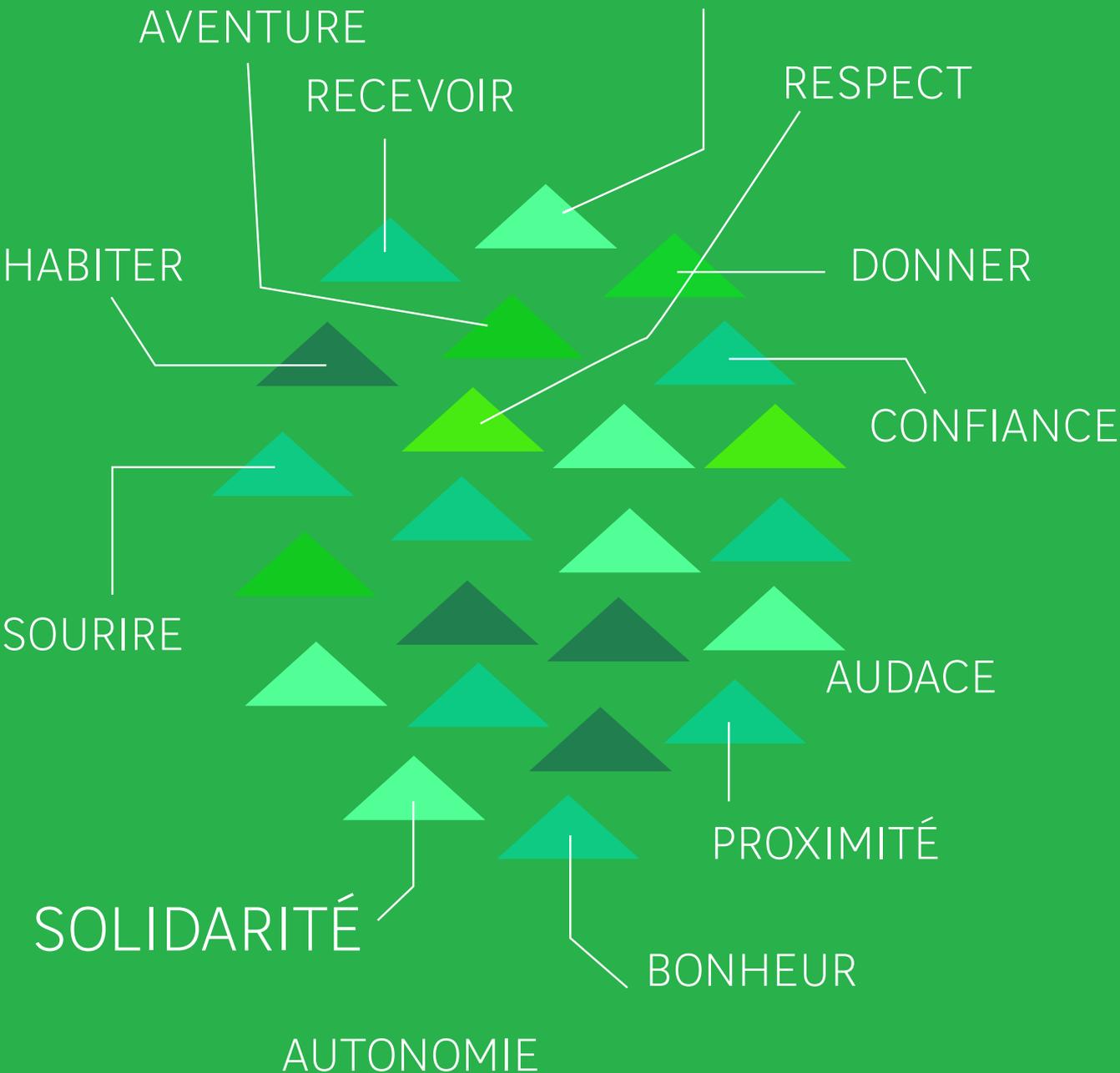
20
21



foundation
LEROY MERLIN



ENGAGEMENT





Avec vous, leurs projets vont plus loin

“ La Fondation est portée par les équipes ”

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL p-5

LES INSTANCES p-6

- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau
- Le Comité d'Evaluation des Projets

LES PROJETS p-10

- Les chiffres clé et paroles d'accompagnateurs
- La nature des travaux et évolutions
- La répartition géographique

ZOOM SUR 5 PROJETS p-16

LE CONCOURS FABLIFE p-26

LE RAPPORT FINANCIER p-28

- Les comptes annuels
- Annexes



L'ÉDITORIAL



Thomas Bouret,
Directeur Général
Leroy Merlin France

*"La mission de notre fondation d'entreprise, dont l'action est portée par des collaborateurs volontaires et engagés dans les magasins, entrepôts et services internes Leroy Merlin France, est de **permettre à des personnes en situation de handicap ou âgées en perte d'autonomie d'aménager leur habitat afin de rester vivre durablement chez elles.***

Depuis 15 ans ce sont plus de 1000 familles qui ont bénéficié de l'accompagnement de près de 1 700 collaborateurs. Ces bénéficiaires et leurs familles ont ainsi pu réaliser leurs travaux d'accessibilité ou de rénovation thermique grâce au financement du reste à charge par la Fondation.

*Les crises sociales, sanitaires, climatiques touchent chacun d'entre nous, dans nos vies personnelles et impactent l'activité dans l'entreprise. Malgré ce contexte particulièrement difficile, les équipes des magasins, entrepôts et services internes restent mobilisées. L'engagement envers les plus fragiles ne faiblit pas. Cela se traduit par **le millième projet accompagné** en juillet 2021, barre symbolique d'une action, qui elle, est **concrète et utile.***

Je remercie vivement toutes celles et tous ceux qui font vivre l'action de notre Fondation depuis plus de 15 ans."

*"La Fondation contribue à un **habitat durable** à travers l'action de ses relais et des collaborateurs **au plus près des habitants.***

Concrètement, elle apporte son soutien pour rendre le logement accessible et apporter des solutions à la précarité énergétique par sa coopération avec l'association "Stop à l'Exclusion Énergétique". À ce titre, elle incarne le pilier d'un des 5 engagements de notre stratégie Impact Positif

***"Être utile dans les territoires"** et le souhait de Leroy Merlin de contribuer à un Habitat digne en donnant le pouvoir d'agir aux collaborateurs qui le souhaitent.*

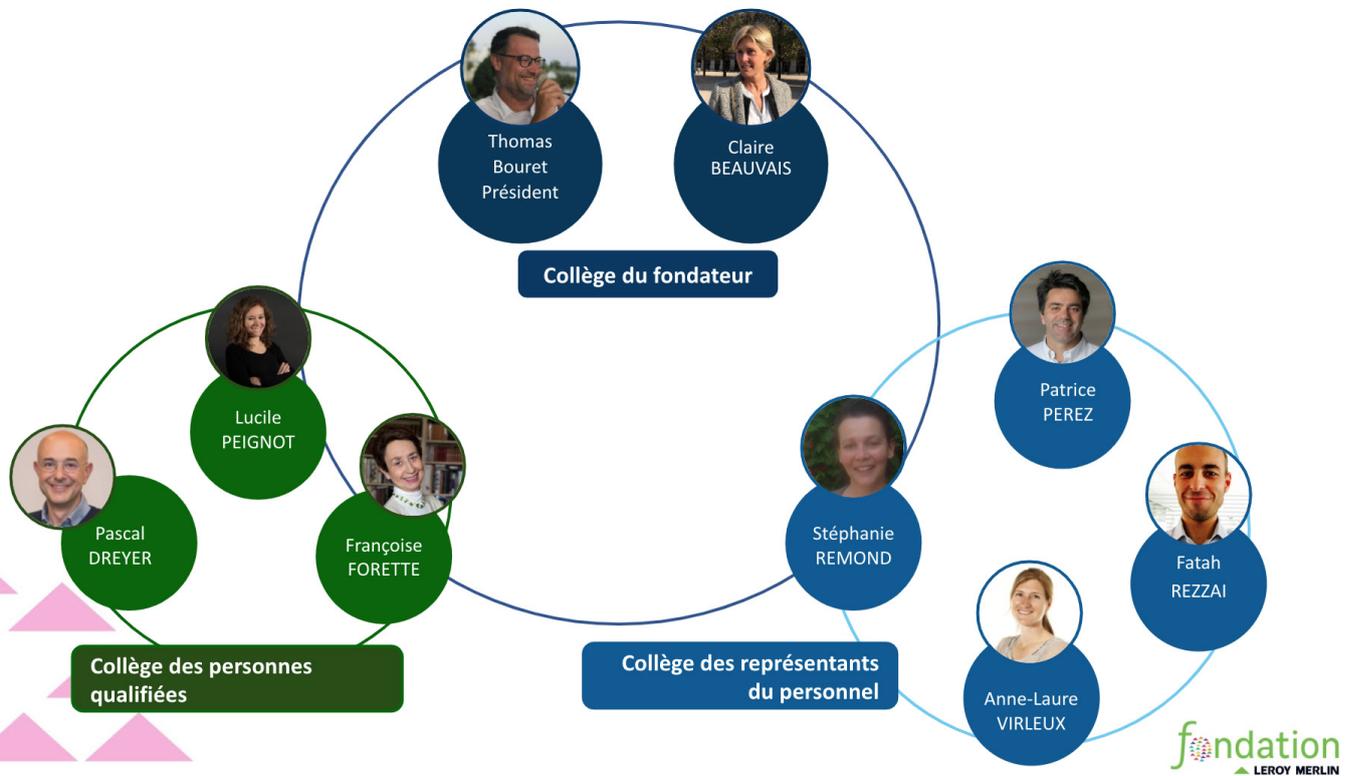
*L'engagement et l'accompagnement de **grande proximité par les équipes** est un formidable atout dans la réalisation des projets d'habitants qui, souvent, n'imaginent même pas que ce soit possible pour eux de vivre dans un habitat sain et confortable. Je tiens à saluer et remercier ici chacun des collaborateurs qui a donné de son temps, de sa compétence et de sa générosité pour faire vivre auprès d'eux le cœur de la Fondation".*



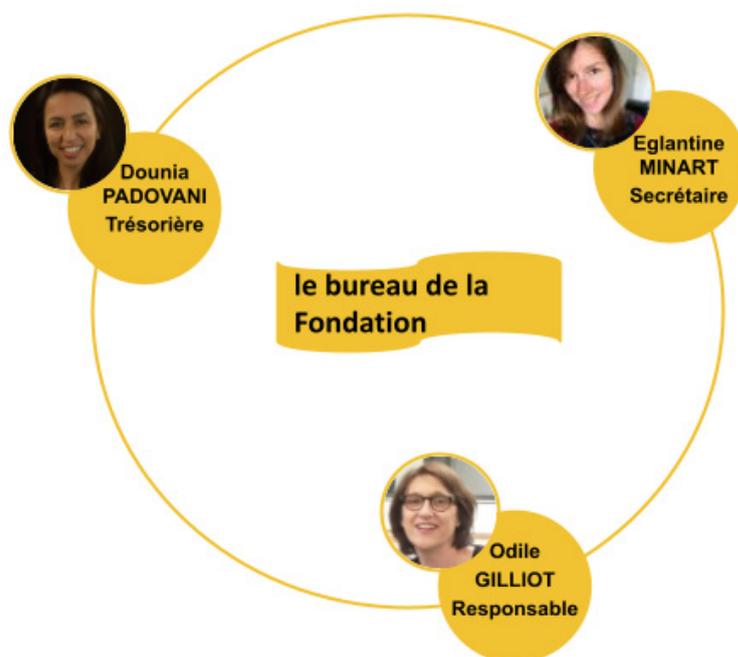
Claire Beauvais,
Leader RSE
Leroy Merlin France

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE BUREAU DE LA FONDATION



ILS NOUS ONT REJOINT EN 2021



Patrice PEREZ
Leader RH opérationnel
Leroy Merlin FRANCE

Patrice PEREZ, depuis plus de 20 ans dans l'entreprise, au plus proche des équipes, peut témoigner de l'engagement concret des collaborateurs dans l'action de la fondation et plus largement de leurs actions sociétales dans les territoires.



Fatah REZZAI
Leader de l'offre
Leroy Merlin FRANCE

Fatah REZZAI, fort de 20 années chez Leroy Merlin et d'une expérience internationale, est, entre autres missions, chargé de l'offre produits services rénovation énergétique. À ce titre, il apporte son expertise au nouveau programme de la Fondation..

«Je rejoins avec fierté et émotion le conseil d'administration de la Fondation Leroy Merlin.

La mission de la Fondation, qui permet à des personnes en situation de handicap ou âgées de rester vivre à leur domicile, s'enrichit d'une dimension énergétique et par conséquent sociale.

Nous augmentons notre utilité en contribuant à un logement plus confortable, plus sain, plus respectueux des personnes et de la planète. Un habitat décent est indispensable dans la construction de la cellule familiale et pour la confiance en soi. Il permet d'accueillir sans honte, de partager et de se sociabiliser.

La tâche est grande, 12 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique et nous avons un rôle à jouer. C'est avec enthousiasme que je m'engage aux côtés des équipes déjà mobilisées dans cette belle aventure.»



Une Fondation d'entreprise dont l'action est portée par les collaborateurs et qui agit avec l'expertise de son écosystème.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI 2 FOIS EN 2021

le 21 juin et le 29 novembre.

À l'invitation de **LADAPT Rhône**, la réunion du premier semestre s'est tenue dans les locaux de cette association à Lyon.

Ce fut l'occasion de partager et d'échanger sur les missions autour de l'insertion par le travail et de l'importance des rencontres avec les entreprises, mais aussi des questions de l'insertion par le logement.

Lucile Peignot a présenté la **Fondation Somfy** et "**les Petites Pierres**", plateforme de crowdfunding dédiée à l'habitat solidaire et aux associations.

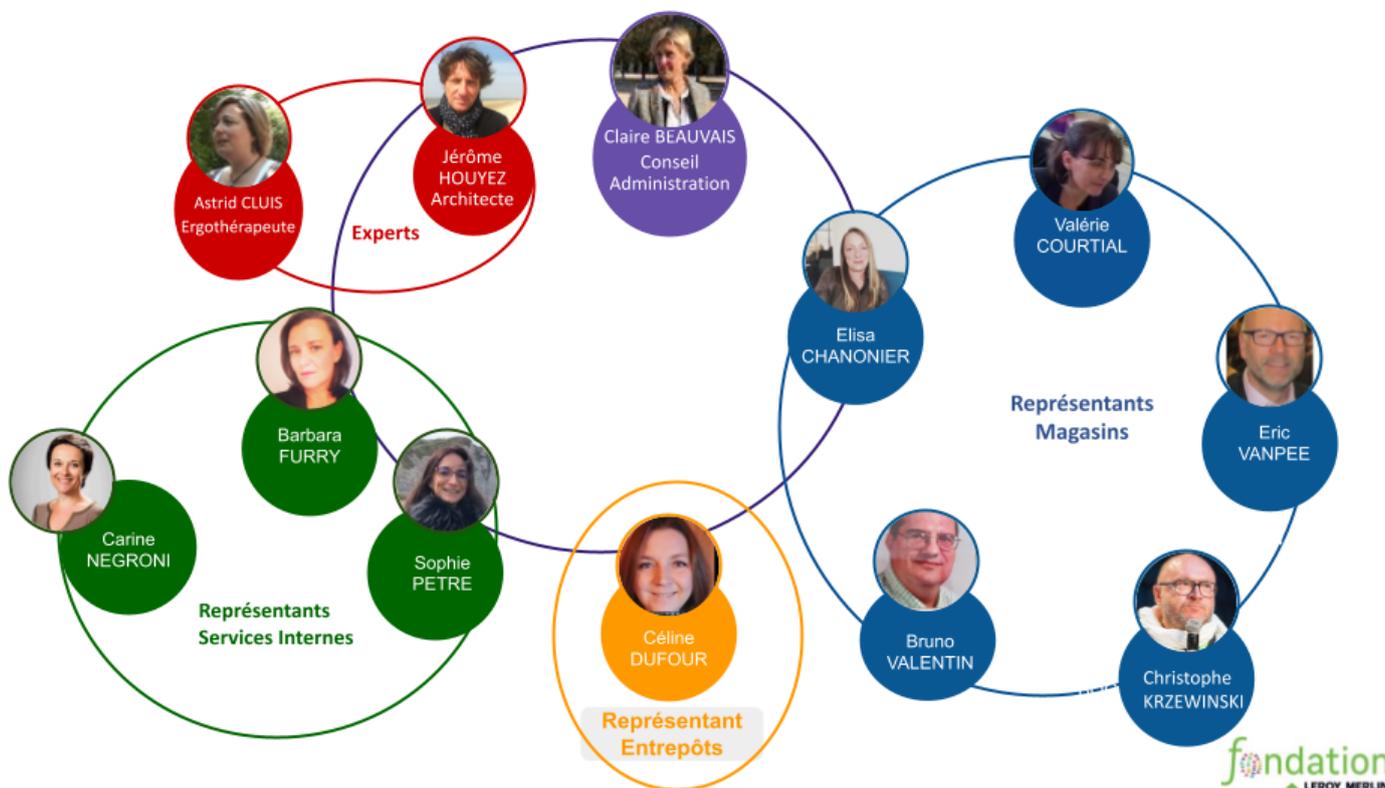
Frédéric Morestin, Ergothérapeute consultant chercheur, était invité à partager une première restitution du chantier de recherche qu'il a mené avec **Leroy Merlin Source** sur «l'action de la Fondation Leroy Merlin de 2007 à 2017».

La réunion du second semestre s'est déroulée en visioconférence.

Outre un point sur l'activité de la Fondation de l'année en cours, Anne-Laure Virleux a témoigné de **l'animation locale et l'engagement des équipes sur le terrain.**

Nicolas Cordier, invité, responsable Social Business Leroy Merlin France, a présenté la construction des partenariats avec les acteurs de la rénovation énergétique. Il accompagne en particulier la Fondation dans ses premiers chantiers avec les partenaires de **Stop à l'Exclusion Énergétique.**

LE COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROJETS



Le CEP se réunit une fois par trimestre, son rôle est de **valider la conformité** des dossiers, en faire l'analyse selon les critères retenus par la Fondation, indiquer les motivations de la contribution et **proposer un type de soutien** (enveloppe, forfait, coup de pouce) et un montant dans le respect du plafond en vigueur.

Le CEP exerce aussi un rôle de conseil, c'est pourquoi des experts, une ergothérapeute et un architecte, y siègent. Avant de rendre sa décision le CEP s'assure qu'une fois le financement accordé les travaux pourront débiter et répondre aux attentes et besoins des bénéficiaires. Dans le doute le CEP demande des réponses complémentaires. Dans ce cas, la demande de soutien est accordée sous réserve d'obtenir le complément d'information ou le projet devra être représenté lors d'un prochain comité.

En 2021 le CEP a instruit 104 projets. 99 ont été financés pour un montant total de 740 969 euros soit en moyenne 7 485 euros / projet.

LES PROJETS

Les chiffres 2021

235 accompagnateurs
mobilisés



104 projets
soutenus

dont 101 Magasins dans toute la France et 3 par des équipes de Services Internes

180 Relais Fondation
en magasins,
services internes
et entrepôts



800 000 €

de dotation annuelle



PAROLES D'ACCOMPAGNATEURS



Mélanie et Laura d'Angers

“S’engager dans un projet avec la Fondation nous a permis de retrouver du lien social perdu avec la crise sanitaire. L’empathie et la bienveillance deviennent de plus en plus rares, ce projet nous a permis de voir que c’est encore possible. Nous sommes fières que l’entreprise propose une aide financière à des personnes dans le besoin; fières aussi de l’implication d’un grand nombre d’entre nous dans l’action de la Fondation.

Ça donne du sens à notre métier quand on agit pour améliorer l’habitat de personnes qui en ont vraiment besoin”.

“ça donne du sens à notre métier”



Manon et Céline de Cholet

“Apporter notre aide à une famille touchée par le handicap d’un des siens nous tient à cœur.

Dernièrement, nous avons été très émues par le combat de parents, par le dévouement d’un grand frère et ô combien remerciées par l’immense joie lisible dans les yeux de la petite Clarisse.”

“lire la joie dans les yeux”



Delphine et Emmanuel de Mérignac

“Nous sommes toujours très motivés pour porter des projets avec la Fondation. Et le dernier avait quelque chose de différent, il touche la maman d’une collègue du magasin. Nous sommes fiers et heureux d’avoir pu les aider.”

“aider la famille des collègues”



Marion et Xavier de Brest

“C’est toujours avec un grand enthousiasme que nous accompagnons un nouveau projet à Brest. Chaque situation est différente, émouvante et apprenante. Pour le projet de Gurwann nous avons fait appel à nos collègues et à un poseur engagé, pour parvenir à produire les plans, les devis et boucler le budget”

“un engagement collectif”



Valérie et Jean-Marie de Collégien

“Je suis très admirative de ces familles qui mettent tout en oeuvre pour offrir un environnement adapté à leur enfant en manque d’autonomie. La famille de Théo l’encourage en permanence, c’est très beau.”

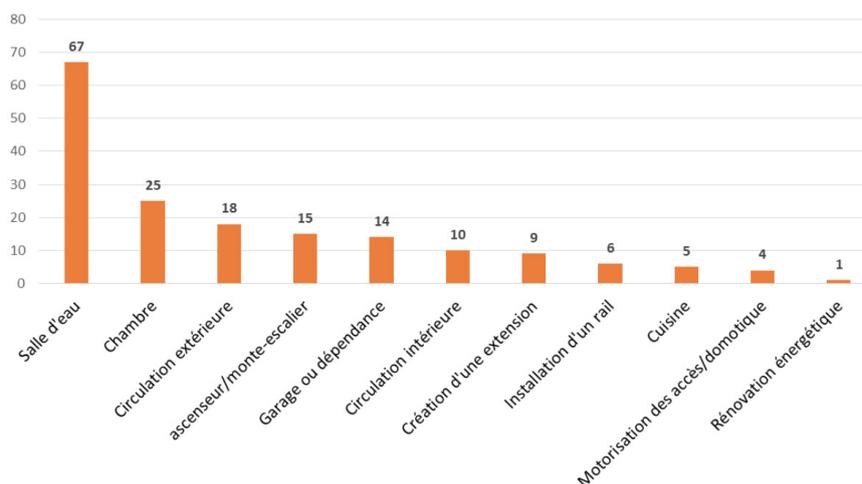
“J’aime être en apport de solutions et être utile pour chaque projet habitant. Nous formons un binôme complémentaire et apportons, chacun notre expertise au service des familles qui sollicitent notre soutien”

“apporter notre expertise”

LES PROJETS

Nature des Travaux 2021

L'aménagement de la salle d'eau représente toujours la plus forte attente, près de 65% des travaux d'aménagement financés en 2021 concernent cette pièce.



Le recours à l'installation d'un ascenseur de plus en plus privilégié

Quand le handicap ou la perte de mobilité liée à l'âge survient, monter les marches devient impossible. La solution du monte-escalier n'est pas toujours envisageable, selon la configuration et la largeur de l'escalier, de plus le monte-escalier n'est pas adapté à toutes les morphologies ni compatible avec toutes les pathologies.

La solution ascenseur est la plus confortable si on dispose de la place nécessaire. À défaut de place à l'intérieur un ascenseur peut aussi être installé en façade.

L'installation d'un ascenseur est plutôt bien accompagnée financièrement par les aides publiques : MDPH jusqu'à 10 k€, ANAH jusqu'à 7 k€ pour les foyers modestes et jusqu'à 10 k€ pour les foyers très modestes. Ce budget couvre sensiblement la pose simple, mais le plus souvent il y a des travaux complémentaires à effectuer ou des surcoûts si installation à l'extérieur, ce qui augmente le reste à charge.



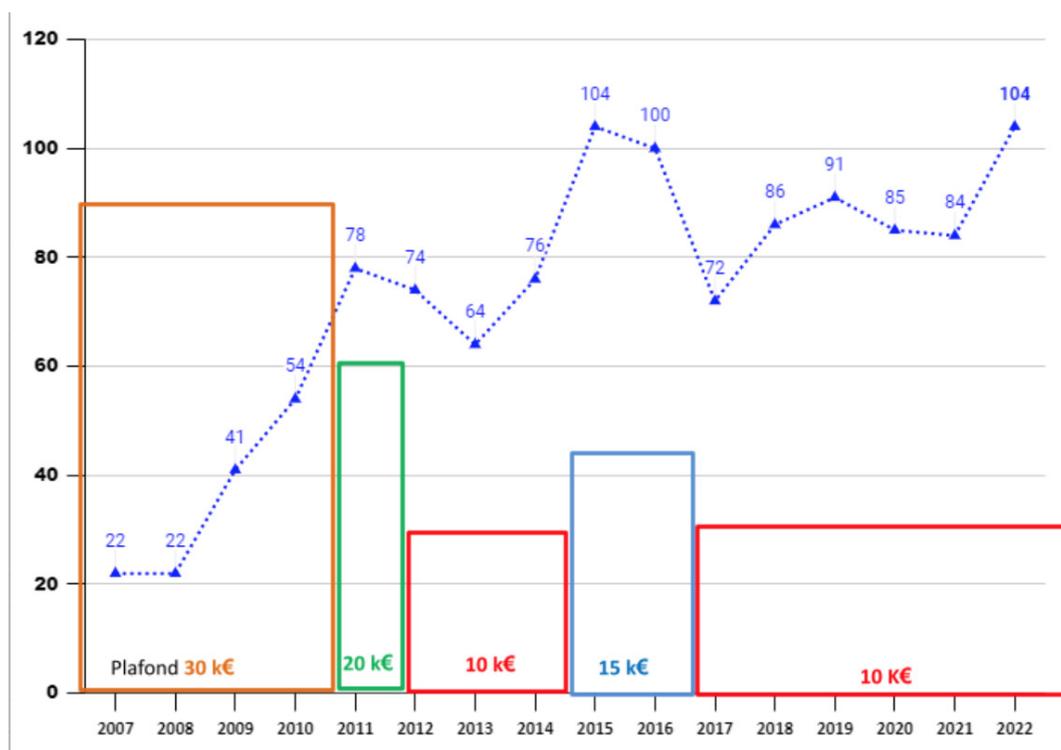
Exemple avec Thérèse à Dunkerque.

Thérèse vit au premier étage d'une petite copropriété sans ascenseur. De retour d'une hospitalisation, elle ne peut monter les marches et se retrouve bloquée chez elle durant plusieurs mois. C'est très dur d'autant qu'elle se trouve dépendante des autres pour la moindre course dans le quartier. Elle ne parvient pas à obtenir l'accord de la copro pour l'installation d'un monte-escalier dans l'immeuble. Avant de se résoudre à déménager, se trouvant très bien dans son appartement et dans son quartier, elle se renseigne auprès de la mairie qui lui conseille de faire installer un ascenseur en façade. Elle reçoit même une aide financière de la commune. Solution idéale pour Thérèse qui engage les démarches. Elle doit faire face à de nombreuses contraintes (le bord de mer impose des matériaux résistants et la protection du littoral impose un revêtement de briques) qui génèrent un surcoût important, c'est pourquoi Thérèse a sollicité l'aide de la Fondation. Depuis la fin des travaux elle a retrouvé son autonomie et goûte à nouveau au plaisir des balades au bord de mer.

LES PROJETS

En 2021, pour ses 15 ans, la fondation atteint le millier de projets accompagnés.

Evolution du nombre de projets



Avec 104 projets, l'année 2021 atteint le record de 2015, année du passage au plafond à 15K€. Ce score est en partie lié à la crise sanitaire qui avait ralenti les visites en 2020 mais qui a aussi augmenté l'envie d'être utile et reconstruit la solidarité.

En juin, les membres du Comité d'Évaluation des Projets ont, avec émotion, validé le millième projet. Il s'agit du projet pour Périne, sympathique jeune fille, paraplégique suite à un accident, accompagnée par Adeline, Emmanuelle et Isabelle. Elles ont toutes les quatre accepté de témoigner pour l'occasion.

la vidéo est à retrouver sur notre site internet : <https://www.fondationleroymerlin.fr>

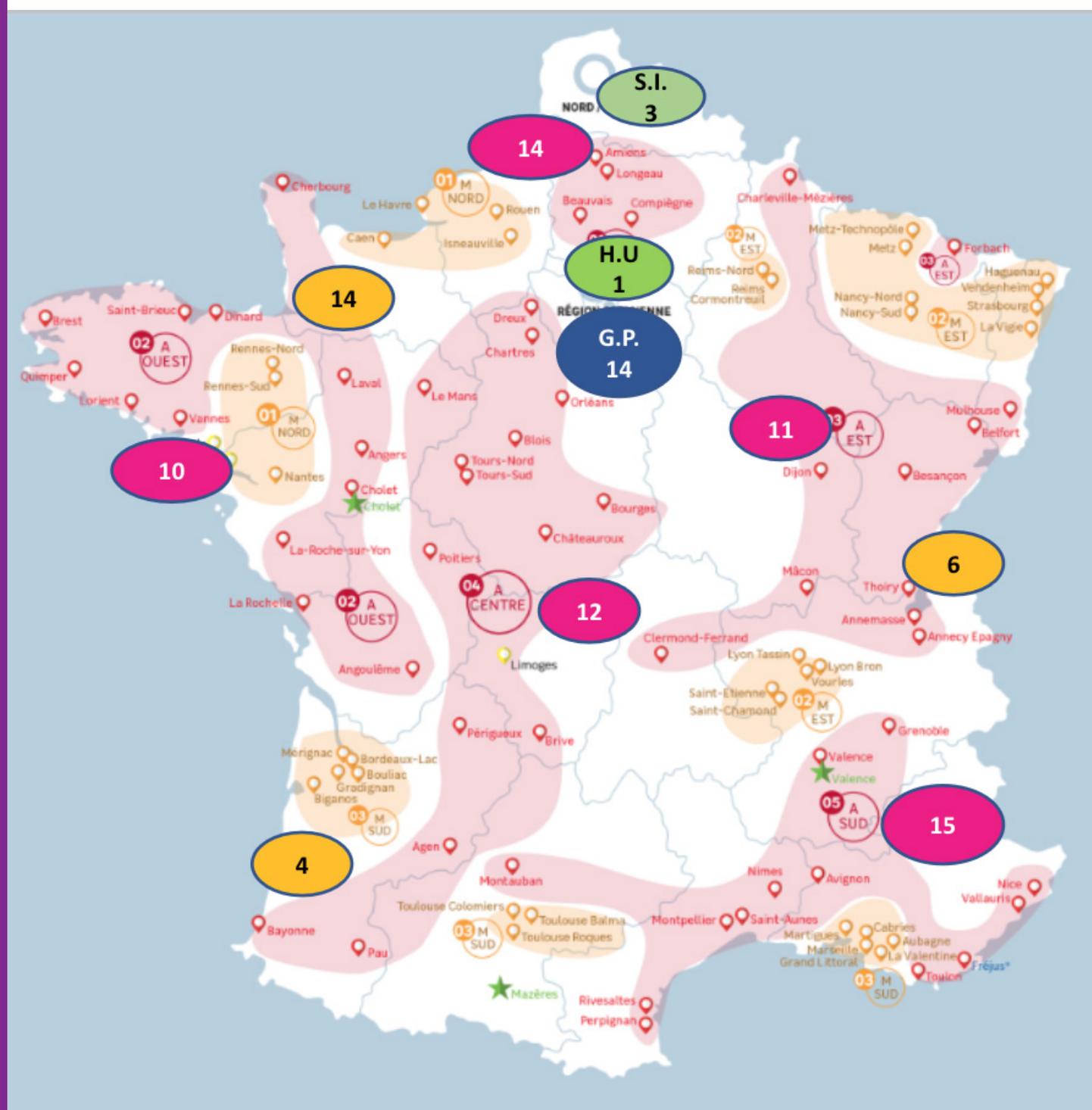


LES PROJETS

DES ACCOMPAGNATEURS ENGAGÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE

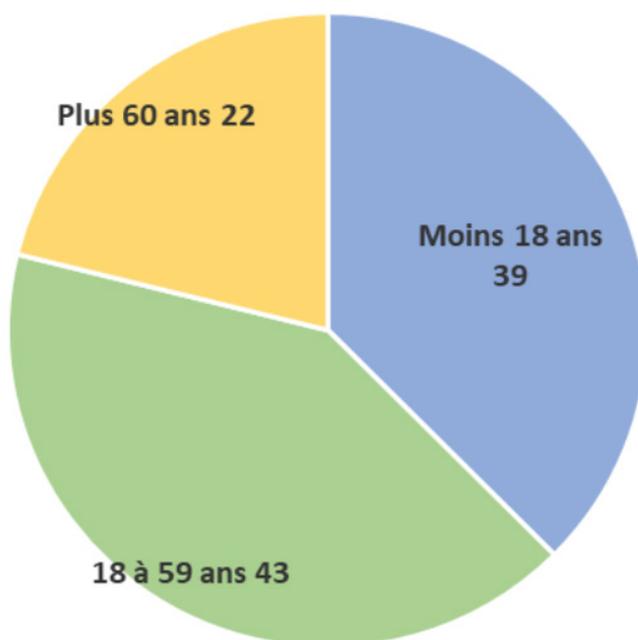
104 projets portés
par **235** accompagnateurs

- En 2021, les projets sont issus de 70 magasins différents répartis sur l'ensemble du territoire, et 3 sont portés par des équipes des services internes.



LES BENEFICIAIRES

Statistiques par âges en 2021



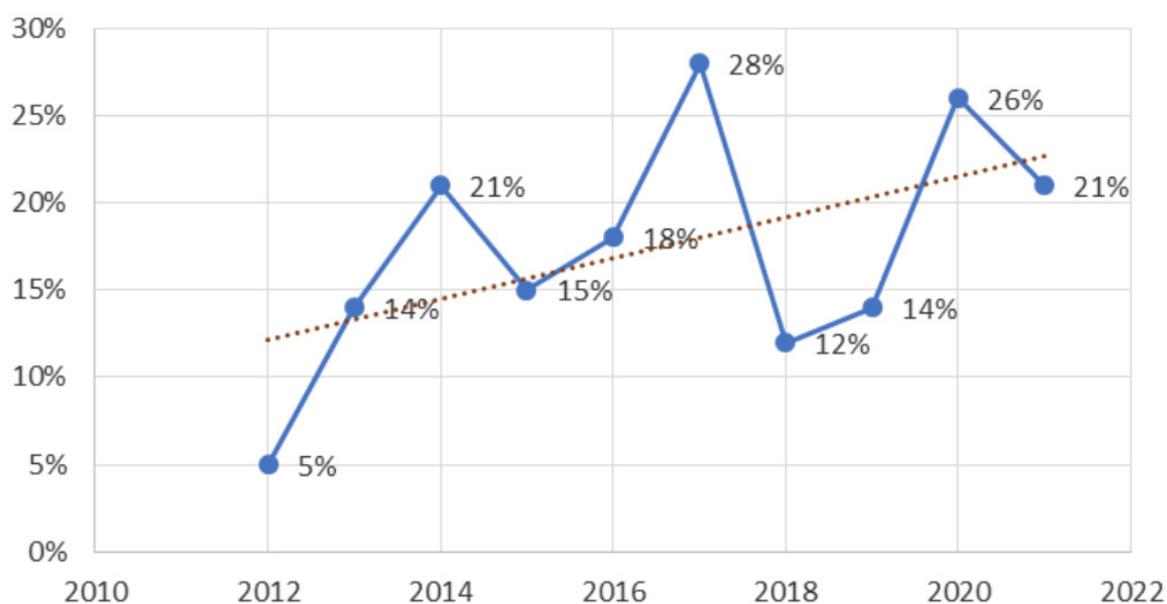
Pour la deuxième année consécutive la part des personnes âgées dépasse les 20%.

La courbe de tendance poursuit sa croissance.

La communication accrue sur la cible des personnes âgées porte ses fruits.

On observe également que si l'empathie naturelle pour les enfants génère un grand nombre d'accompagnements de projets pour des enfants, la crise sanitaire a largement contribué à faire connaître les difficultés liées à l'âge.

Part des plus de 60 ans



ZOOM SUR
5 PROJETS

**UN CHANTIER
SOLIDAIRE AVEC
LA FAMILLE DE
RAYAN & OTHMAN**

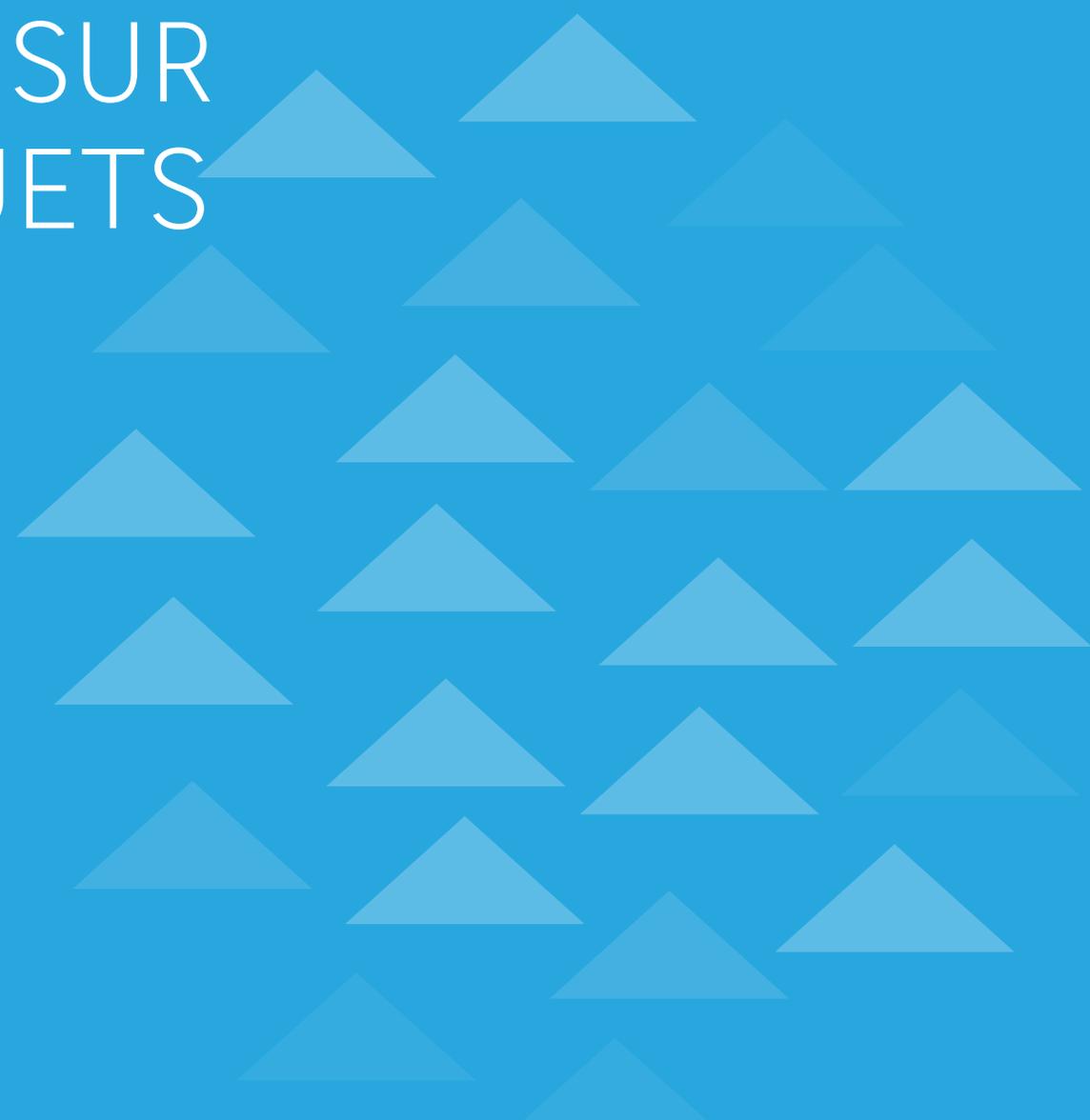


Ryana et Otman, jumeaux de 11 ans, se déplacent en fauteuils roulants. La vie de la famille est doublement compliquée et l'appartement pas adapté, malgré ça toute la famille déborde d'énergie, une association a été créée pour entraide et collecte de fonds. Ainsi la famille a fait l'acquisition d'une maison à rénover, les travaux sont chiffrés au plus juste et l'aide de la Fondation permet de boucler le budget. Toutefois, le déménagement et les finitions restent à charge de la famille...Alors **à Angers, on décide d'accompagner le projet jusqu'au bout !**

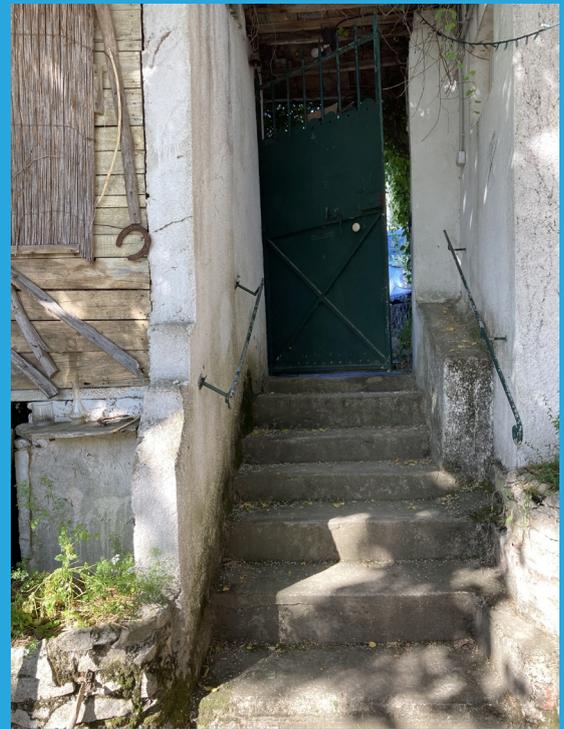
En juin, durant deux jours une équipe du magasin est allée aider à monter des meubles et déménager la famille de Rayan et Othman. **12 collègues se sont investis** pour rendre le quotidien de cette famille plus facile et vivre dans une maison adaptée favorisant l'autonomie des deux garçons. Il reste pour tous les souvenirs d'un **beau moment de solidarité, de partage et de convivialité.**



ZOOM SUR
5 PROJETS

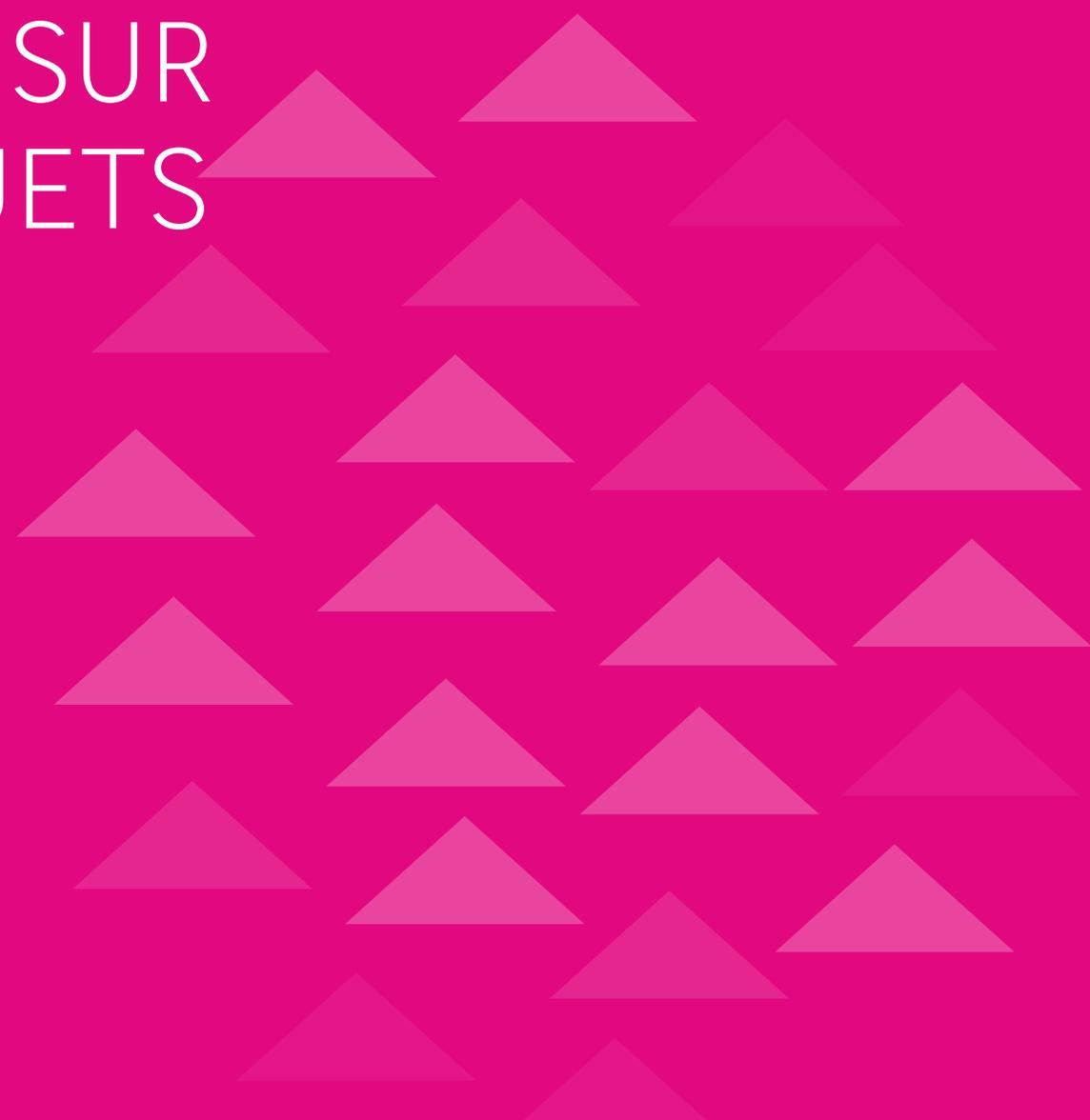


**PERMIS DE SORTIE
POUR LIV**



Liv, 7 ans, est née avec un handicap qui la prive de marcher. La famille habite sur les collines de Nîmes, c'est pittoresque mais pas carrossable ! Le papa de Liv réalise beaucoup d'aménagements et connaît bien l'équipe magasin. Il a entendu parler de la Fondation en participant à une **session Vision** de l'entreprise. Lorsqu'il sollicite de l'aide, **Manu & Julie** répondent immédiatement positivement. Le projet est complexe et coûteux, il faut niveler les sols et installer une plateforme élévatrice à l'extérieur. C'est aussi l'histoire d'une **bonne recherche de solutions** : la famille obtient de la mairie les travaux de voirie devant la maison, l'ensemble des aides publiques sont sollicitées et obtenues, et la famille boucle le budget avec l'aide de la Fondation. **Au magasin c'est toute une équipe qui soutient l'équipe projet et qui est fière de porter le 25° projet Fondation de Nîmes.**

ZOOM SUR
5 PROJETS



**BELLE RENCONTRE
AVEC UNE FAMILLE
SOLIDAIRE**



Vincent est tétraplégique suite à un grave accident de voiture, après de longs mois de soins Vincent est enfin prêt à quitter le centre de rééducation. Hélène, la sœur de Vincent, dispose d'un appartement sur son terrain, proche de sa maison et près de leurs chevaux, passion commune. Cet appartement n'est pas adapté, il faut l'aménager afin que Vincent puisse s'y installer. Les travaux sont importants : adaptation de la salle d'eau, de la cuisine, remplacement des portes par des coulissantes, de la porte d'entrée, mise à hauteur des interrupteurs, etc..

Le projet, au-delà du logement est **un projet de vie pour Vincent** qui retrouvera sa famille tout en préservant l'indépendance de chacun et qui pourra s'occuper des chevaux.

Camille, Caroline et leurs collègues du magasin de Lens comprennent la situation et décident d'**agir rapidement** pour aider cette famille très soudée. Le soutien de 10 000€ de la Fondation permet de réaliser le projet. Camille et Caroline témoignent qu'au-delà de **se sentir utiles** elles ont fait une belle rencontre.



ZOOM SUR
5 PROJETS



**SIMPLIFIER AUSSI
LE QUOTIDIEN DE
L'AIDANT**



Avant



Après

C'est par l'intermédiaire d'un ex-collègue que l'équipe de Rivesaltes est sollicitée pour venir en aide à Bruno et son épouse .

Bruno est hémiparétique, séquelle d'intervention sur 'une tumeur, il n'est plus autonome. Son épouse a pris le rôle d'aidant à plein temps. **La maison est totalement inadaptée**, pièces de vie à l'étage, baignoire d'angle, ...les devis s'élèvent à plus de 26k€. Malgré une bonne recherche de financement le reste à charge est trop élevé pour le couple qui a 2 enfants étudiants.

Sarah, émue par la situation, décide de soutenir cette famille dans son projet et constitue avec des collègues un dossier complet et bien argumenté.

La Fondation accorde les 5200€ nécessaires, quelques mois plus tard Sarah a pu mesurer la satisfaction de Bruno et son épouse, reconnaissants d'une vie quotidienne rendue moins pénible.



Avant



Après

ZOOM SUR
5 PROJETS

**RESTER
DURABLEMENT
CHEZ SOI**



Irène est une octogénaire dynamique et une grand-mère aimante. Suite à une dégénérescence articulaire Irène ne peut plus monter les escaliers, cela remet en cause son maintien durable dans sa petite maison, dans laquelle pourtant elle est si bien, mais dont la chambre et la salle d'eau sont à l'étage.

Les aménagements à prévoir sont les basiques dans ce type de situation : **installer un monte-escaliers et remplacer la baignoire par une douche**. Irène se renseigne, malgré son épargne et une bonne recherche de financements, aides de l'ANAH et du Conseil de Région, elle réunit à peine la moitié du montant des devis. C'est un ergothérapeute de l'association Hacavie qui oriente Irène vers la Fondation Leroy Merlin.

Les Relais Fondation du magasin de Douai, **Marion et Séverine, construisent le projet avec beaucoup d'empathie et de bienveillance**. Elles ont quelques semaines plus tard remis à Irène un chèque de 10k€ pour financer le reste à charge.



est une association spécialisée dans l'information et le conseil auprès des personnes handicapées et/ou âgées qui propose ses services d'accompagnement pour le maintien à domicile.

La Fondation lutte contre la précarité énergétique



De nombreuses personnes âgées ou handicapées vivent dans des logements nécessitant à la fois **des travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique** pour y **rester durablement dans des conditions saines, dignes et économiquement supportables**. Pour les plus précaires, seule une plateforme multi-acteurs peut apporter des solutions concrètes. C'est pourquoi notre Fondation apporte son soutien aux chantiers orchestrés par le collectif "**Stop à l'Exclusion Énergétique**".



Stop à l'Exclusion Énergétique crée des alliances territoriales qui aident les associations, les collectivités, les acteurs économiques, les professionnels de la santé à mieux agir pour mettre en œuvre des chantiers de rénovation thermique auprès des plus modestes.

Pour une rénovation thermique complète et performante, le "reste à charge", 5000€ en moyenne, est souvent impossible à financer pour une famille modeste.

A cela s'ajoutent les travaux d'accessibilité du logement, pour faire face au handicap ou à la perte de mobilité, où un manque de financement de 5000€ est également souvent constaté.

Exemple avec la famille d'Amine



Quand Anne-Sophie, Florence et Nicolas se rendent dans cette famille, c'est pour permettre l'adaptation des toilettes et de la salle d'eau au handicap du fils aîné de la famille.

Rapidement, ils découvrent que les infiltrations d'eau, le manque d'isolation et de ventilation amènent une situation d'inconfort, de **dégradation du bâti comme de la santé de la famille, avec des factures énergétiques insurmontables.**

Il leur a semblé essentiel de proposer de **combiner l'accessibilité du logement à un programme de rénovation énergétique** pour garantir la santé et la sécurité de cette famille qui ne ménage pas ses efforts pour apporter un cadre de vie digne pour leur foyer.

Les aides publiques, notamment de l'ANAH et de la MDPH, financent la plus grosse partie du projet complet avec un reste à charge d'environ 5000€ pour la partie accessibilité et de 5000€ pour la rénovation thermique, la Fondation avec un soutien de 10 000€ permet de passer du rêve à la réalisation.

La Fondation soutient le concours Fab Life en quelques mots...



Xavier du CREST de VILLENEUVE
Directeur France Handicap International

“Les personnes en situation de handicap, et plus généralement toutes celles et ceux qui ont des besoins particuliers et leurs aidants, rencontrent quotidiennement des problèmes d’usage des objets qui nous sont familiers, ou simplement des difficultés à vivre des situations qui nous semblent banales. Des vêtements en passant par les ustensiles de cuisine, d’un simple besoin de se baigner à celui de pratiquer un sport, d’un problème de socialisation à celui de phobies, de l’envie d’être considéré pour sa valeur propre à celle d’échapper à la stigmatisation, il y a encore beaucoup à faire pour innover et inventer tout ce qui leur facilitera la vie et leur inclusion dans notre société, tout ce qui favorise leur autonomie et leur épanouissement.

C’est pourquoi, **depuis 25 ans, Handicap International et Leroy Merlin** - rejoints l’année dernière par le Groupe APICIL - **promouvent les innovations de géniaux inventeurs à travers le concours Fab Life.**

Tout comme Leroy Merlin, l’innovation est au cœur de l’ADN de Handicap International. Depuis l’invention frugale des 1ères prothèses réalisées avec les matériaux locaux (bois, caoutchouc, métal et bambou) jusqu’à la prothèse en 3D, du repérage artisanal des mines antipersonnel au repérage par drone, tout dans notre mission nécessite de l’agilité et de l’innovation au quotidien.

Une pratique de sa mission et **un état d’esprit qui rejoint l’objectif de FabLife, favoriser l’autonomie, l’épanouissement et l’inclusion des populations vulnérables et des personnes handicapées.**

Le concours Fab Life permet ainsi aux inventeurs de mettre à disposition du plus grand nombre, en open source, leurs inventions, tout en ayant l’opportunité de remporter l’un des 3 grands prix décerné par an.”

les parrains :



Jérôme Bonaldi accompagne le concours depuis plus de 12 ans.

Jérôme Bonaldi est journaliste, animateur et chroniqueur de radio et de télévision spécialisé dans la vulgarisation scientifique, les inventions et la publicité.

Sa passion pour le bricolage, les inventions, les inventeurs, son dynamisme et son grand talent d'animateur font des remises des prix du concours des moments de partage et d'échanges riches en émotions.

Grégory Cuilleron passionné et engagé.

Grégory est un cuisinier engagé à travers ses différentes activités d'animateurs TV, de conseil, sa participation à de nombreux événements et ses livres. Son crédo : cuisiner pour s'amuser, faire découvrir et surtout partager. Handicapé d'un bras de naissance, Grégory s'implique au quotidien auprès des personnes handicapées.

Les dates à retenir édition 2022 :

- Dépôt de dossier : du 16 mai au 30 septembre 2022 sur le site : <https://concoursfablife.org>
- Vote du public : du 1er novembre 2022 au 9 janvier 2023
- Remise des prix : février 2023, en présence des parrains Jérôme Bonaldi et Grégory Cuilleron

RAPPORT FINANCIER

Le mot de la trésorière



Dounia Padovani
Trésorière Fondation

Les comptes annuels de la Fondation tels qu'ils vous sont présentés font apparaître pour l'exercice 2021 :

- Des ressources pour un montant de 800 020 Euros.
- Des emplois pour un montant de 744 500 Euros correspondant aux financements des dossiers et aux coûts de fonctionnement.
- Soit un différentiel entre les ressources et les emplois positifs de 55 520 Euros qui correspond à une économie de ressources.

Ce différentiel est positif.

Le seuil maximal par projet reste fixé à 10 000 Euros par projet par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2016.

• Ressources

Les ressources sont composées du versement annuel de 800 000 Euros du Fondateur SA Leroy Merlin France dans le cadre du programme d'actions pluriannuel 2021-2023 et de versements collaborateurs de 20 euros.

• Emplois

Les emplois sont composés des financements des projets autour de l'amélioration de l'habitat ainsi que les frais de fonctionnement.

Au cours de l'année 2021, la Fondation a instruit 104 projets de familles pour un montant sollicité total de 910 150 Euros et a financé 99 dossiers pour 740 969 Euros. Le détail des dossiers soutenus figure en annexe du rapport d'activité.

A cela s'ajoutent les coûts de fonctionnement de la Fondation pour un total de 29 568 Euros, dont notamment l'accompagnement par des consultants extérieurs dans le cadre des comités d'évaluation des projets pour un total de 24 275 Euros.

Depuis l'année 2012, La Fondation a signé une convention de mécénat de compétences avec son Fondateur, qui permet de considérer les frais de mise à disposition du personnel comme un don de compétences en nature à la Fondation. Cela se traduit dans les comptes de la Fondation par une absence de coût de mise à disposition de personnel.

• Trésorerie

L'enveloppe totale restante à reporter à l'issue de l'année 2021, au titre des années 2006 à 2021, s'élève ainsi à 919 008 Euros.

Pour rappel, ce report s'élevait à 863 488 Euros à l'issue de l'année 2020.

Dounia Padovani
Trésorière

FONDATION D'ENTREPRISE LEROY MERLIN

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2021

EMPLOI	31/12/2021	31/12/2020	Var. 2021 vs 2020
Soutien de projets : Habitat, construction, aménagement	714,932,00	589,789,00	125,143,00
Sous total Financement de projets et recherches	714,932,00	589,789,00	125,143,00
Communication et Evenementiel	5,180.64	1,322.04	3,858.60
Honoraires et frais d'actes	24,275.00	21,953.00	2,322.00
Frais de déplacements			0.00
Frais de personnel			0.00
Frais divers			0.00
Frais bancaires	112.65	132.40	-19.75
Sous total Frais de fonctionnement	29,568.29	23,407.44	6,160.85
Engagements à réaliser sur les ressources affectées	55,519.71	186,893,56	-131,373.85
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement			0.00
TOTAL GENERAL	800 020.00	800,090,00	-70,00

RESSOURCES	31/12/2021	31/12/2020	Var. 2021 vs 2020
Versement du fondateur SA Leroy Merlin France	800 000.00	800,000,00	0,00
Autres produits	20,00	90,00	-70,00
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement			0.00
Engagements à réaliser sur les ressources affectées			
TOTAL GENERAL	800 020.00	800,090,00	-70,00

FONDATION D'ENTREPRISE LEROY MERLIN

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	Var. 2021 vs 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			
DISPONIBILITES			
- Valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
- Banque	923,207.63	871,687.92	51,519.71
TOTAL	923,207.63	871,687.92	51,519.71

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019	Var. 2020 vs 2019
FONDS PROPRES			
- Fonds dédiés	919,007.63	863,487.92	55,519.71
AUTRES DETTES			
- Banque			0.00
- Fournisseurs	4,200.00	8,200.00	-4,000.00
TOTAL GENERAL	923,207.63	871,687.92	51,519.71

FONDATION D'ENTREPRISE LEROY MERLIN

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

ANNEXE

La Fondation Leroy Merlin a été créée par un arrêté préfectoral portant autorisation administrative de création, délivré le 26 juillet 2006 et publié au Journal Officiel le 26 août 2006. Elle est régie par la loi sur la Fondation d'entreprise (loi du 23 juillet 1987, modifiée le 1er août 2003) et a pour vocation l'amélioration de l'habitat de tous, « pour un habitat adapté à tous », au travers d'un plan d'actions pluri-annuel de 3 millions d'euros sur 5 ans, soit 600.000 euros par an. Cet engagement donné par Leroy Merlin est couvert par une caution bancaire de même montant garantie par BNP Paribas. Ce plan d'actions a été prorogé une première fois dans les mêmes conditions que celles définies initialement, pour une durée de 5 ans suite à un arrêté préfectoral portant autorisation administrative de prorogation délivré le 08 juillet 2011.

Un 4eme programme a été approuvé par le conseil d'Administration du 3 juillet 2020. Ce programme d'action pluriannuel d'une durée de 3 ans se terminera au 31 décembre 2023. Il correspond à une dotation du fondateur de 2 400 000 euros versés en fonction des besoins de financement des projet selon un échéancier sur 3 années :

- 800 000€ au plus tard le 31 décembre 2021
- 800 000€ au plus tard le 31 décembre 2022
- 800 000€ au plus tard le 31 décembre 2023

Cette prorogation a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant autorisation administrative de prorogation délivré le 29 septembre 2016 et publié au Journal Officiel le 12 novembre 2016. Cet engagement donné par Leroy Merlin est couvert par une caution bancaire de même montant garantie par BNP Paribas.

La fondation d'entreprise LEROY MERLIN a pour objet l'amélioration de l'habitat des personnes en situation de handicap et de dépendance.

La fondation d'entreprise LEROY MERLIN organise, participe ou soutient les projets liés à son objet, en France ou en dehors de France

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, en particulier le règlement ANC 2018-06 qui est applicable pour les associations et fondations pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020. Ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif pour la fondation.

Fonds dédiés

La Fondation constate dans ses comptes dans la rubrique Fonds dédiés la part des ressources non encore utilisée, conformément à ses engagements d'allouer les excédents de ressources d'une année à des actions ultérieures, et de ne dégager aucun excédent ou insuffisance de ressources au terme du plan d'actions pluriannuel.

Etat des dettes et des charges à payer

L'ensemble des dettes sont à échéance moins de un an.
Les factures à recevoir fournisseurs s'élèvent à 4200 euros.

Evènement post clôture
N/A

	Magasin	date	Bénéficiaires		Aide reçue		Magasin	date	Bénéficiaires		Aide reçue
2nde	ANGERS	25-mars	Joel	HAMEON	8 800 €	54	BREST	24-juin	Fabrice	Lecornu	- €
2nde	RENNES NORD	25-mars	Antoine et Maël	SAULEAU	10 000 €	2nde	VANNES	27-juil.	Anne-Charlotte	MARCOMINI	9 870 €
2nde	MAUBEUGE	25-mars	Soumia	CHETTOUH	10 000 €	55	DREUX	27-juil.	Quentin	BENOIT	3 300 €
1	ANGERS	25-mars	Bastien	PASQUIER	7 500 €	56	MARSEILLE LITT	27-juil.	Emmy	NABET	- €
2	LENS	25-mars	Marie-Pierre	DEFECHEUREUX	10 000 €	57	MELUN-CESSON	27-juil.	Khalysa	BENHASSINE	10 000 €
3	DUNKERQUE	25-mars	Thérèse	BOIDIN	10 000 €	2nde	BREST	27-juil.	Fabrice	LECORNU	10 000 €
4	PAU	25-mars	Corentin	CADEAC	3 000 €	2nde	CLERMONT-FER	27-juil.	Yves	le PREVOST	7 500 €
5	REIMS CORMONTREUIL	25-mars	Léna	BETHGNIES	- €	2nde	FREJUS	27-juil.	Ethan	RODRIGUEZ	10 000 €
6	PERPIGNAN	25-mars	Tony	ALEXANDRE	10 000 €	2nde	MACON	23-sept.	Pauline	RENARD	10 000 €
7	LYON-TASSIN	25-mars	Mandine	CASADO	9 000 €	58	PAU	23-sept.	Patrice	CHAHON	10 000 €
8	PERIGUEUX	25-mars	Philippe	PINTO	10 000 €	59	Services Internes	23-sept.	Michel	ROTTELEUR	4 240 €
9	DIJON	25-mars	Sophia	PAILLARD	7 000 €	60	ST BRIEUC	23-sept.	Marion	DIEULANGARD	10 000 €
10	RIVESALTES	25-mars	Bruno	BARILLET	5 200 €	2nde	BREST	23-sept.	Gurwann	DAVIN	10 000 €
11	NIMES	25-mars	Liv	LEHMANN	10 000 €	61	MELUN-CESSON	23-sept.	Camille	de ROECK	7 500 €
12	POITIERS	25-mars	Louane	GUIONET	- €	62	MELUN-CESSON	23-sept.	Maya	BALLET	3 990 €
13	OSNY	25-mars	Bradley	SOLEIL	10 000 €	63	NIMES	23-sept.	Delphine	SIRO	- €
14	MONTPELLIER	25-mars	Hervé	TRANCHART	5 360 €	64	TOURS NORD	23-sept.	Tess	BARANTIN	2 000 €
15	GENEVILLIERS	25-mars	Fatima	BELFARAH	7 500 €	65	CHOLET	23-sept.	Clarisse	DANET	7 000 €
16	CAEN	25-mars	Michel	SYM	5 700 €	66	LA VIGIE	23-sept.	Christian	MEMHELD	7 950 €
17	MAUBEUGE	25-mars	Victoire	BOURGEOIS	8 200 €	67	NIMES	23-sept.	Apolline	GALEA	9 818 €
2nde	LYON-BRON	25-mars	François	JONAS	10 000 €	68	CLERMONT-FER	23-sept.	Christophe	MORLAT	1 485 €
18	ISNEAUVILLE	25-mars	Patrick	MARTINE	4 800 €	69	MERIGNAC	23-sept.	Maryam	MOSSALAYI	1 960 €
19	MACON	25-mars	Nathalie	de CASTRO	4 600 €	70	MAUBEUGE	23-sept.	Yannick	COLLE	3 800 €
20	NANTES	25-mars	Théo	LOUIS	10 000 €	71	BLOIS	23-sept.	Laurent	LEMOINE	4 000 €
21	COMPIEGNE	25-mars	Jean	RACHESBOEUF	10 000 €	72	BRIVE	23-sept.	Jean & Luc	TABEL	10 000 €
22	VALENCIENNES	24-juin	Kamel	AIT-KHADRA	7 500 €	73	MONTIGNY	23-sept.	Gabrielle	BRETIN	3 000 €
23	BEAUVAIS	24-juin	Anthony	DUCAMP	2 778 €	74	NICE	23-sept.	Laurent	MINELLE	4 000 €
24	GRENOBLE	24-juin	Hamida	KHARROUBI	8 700 €	75	MACON	9-déc.	Mathieu	SAADAQUI	4 000 €
25	ROUEN	24-juin	Nassim & Reda	BELOTMANI	5 600 €	76	LESQUIN	9-déc.	Amine	LALOUT	10 000 €
26	ORLEANS	24-juin	Clara	THIERY	7 500 €	77	THOIRY	9-déc.	Ruddy	LABBE	9 300 €
27	FREJUS	24-juin	Ethan	RODRIGUEZ	- €	78	MULHOUSE	9-déc.	Béatrice	HESS	2 880 €
28	ST BRIEUC	24-juin	Enora	GRIGNON	- €	79	ISNEAUVILLE	9-déc.	Yann	BOIMARE	5 400 €
29	RENNES SUD	24-juin	Solenn & Marianne	GARREAU	9 700 €	80	DOUAI	9-déc.	Betty	DESORT	8 861 €
30	BRIE	24-juin	Martchom	DAYA BAGDJA	10 000 €	81	DOUAI	9-déc.	Irène	NOWAKOWSKI	10 000 €
31	BREST	24-juin	Gurwann	DAVIN	- €	82	LA ROCHELLE	9-déc.	Caroline	L'HOSTIS	6 500 €
32	CABRIES	24-juin	Joseph Sébastien	GOMEZ	1 874 €	83	NANTES	9-déc.	Jean	VISSEAU	- €
33	ST AUNES	24-juin	Ingrid	MAION	3 800 €	84	COLLEGIEN	9-déc.	Théo	PEREZ	7 500 €
34	Services Internes	24-juin	Périne	VANDEVOOGHEL	10 000 €	85	AUBAGNE	9-déc.	Hugo	BOHRER	6 500 €
35	COLLEGIEN	24-juin	Lynah	OULIRI CHANG	7 500 €	86	LE MANS	9-déc.	Corentin	FLIPO	- €
36	AVIGNON	24-juin	Olivier	PAGET	9 963 €	87	MONTIGNY	9-déc.	Catherine	DUPONT	5 000 €
37	MACON	24-juin	Pauline	RENARD	- €	88	Services Internes	9-déc.	Safia	BENSAID	10 000 €
38	ISNEAUVILLE	24-juin	Valentine	BERNAVILLE	10 000 €	89	LENS	9-déc.	Micheline	MARECHAL	7 500 €
39	LE HAVRE	24-juin	Mohamed	KADDOUR	3 044 €	90	LONGUEAU	9-déc.	Laurence	LEFERME	4 800 €
40	NIMES	24-juin	Sacha	RUBY	5 600 €	91	LONGUEAU	9-déc.	Raphaël	FALENTIN	8 995 €
41	LE HAVRE	24-juin	Yamina & Saïd	MECHEROUKI	7 500 €	92	RENNES-CHAN	9-déc.	Elsa	BOUGET	2 600 €
42	VANNES	24-juin	Anne-Charlotte	MARCOMINI	- €	93	BELFORT	9-déc.	Jean-Claude	DIDIOLAURENT	10 000 €
43	REIMS NORD	24-juin	Tristan	FERIN	9 700 €	94	ANNECY	9-déc.	Gabriel	TINTI	10 000 €
44	LENS	24-juin	Vincent	VENDEVILLE	10 000 €	95	PERPIGNAN	9-déc.	Maria	CUNADO	10 000 €
45	COMPIEGNE	24-juin	Samuel	KLUSKA	10 000 €	96	POITIERS	9-déc.	Martine	FOREST	10 000 €
46	TOURCOING	24-juin	Jacques	DECHAUSSEE	- €	97	ST ETIENNE	9-déc.	Jérôme	SAGNOL	8 900 €
47	ANGERS	24-juin	Hugo	REVAULT	7 500 €	98	RENNES-CHAN	9-déc.	Victorien	PINARD	10 000 €
48	MELUN-CESSON	24-juin	Emilien	HURIE	9 690 €	99	ANGERS	9-déc.	Augustin	HARDY	7 500 €
49	AGEN	24-juin	Thérèse	LEROY	3 791 €	100	AVIGNON	9-déc.	Giulia	ALLAFORT	- €
50	MELUN-CESSON	24-juin	Jacqueline	BOURDAIS	10 000 €	101	BONNEUIL	9-déc.	Faiza	RENY	4 000 €
51	MONTIGNY	24-juin	Victor	QUEFFELEC	10 000 €	102	MELUN-CESSON	9-déc.	Josala	VIZEARANGAM	- €
52	BEZIERS	24-juin	Luc	GUIRAUD	10 000 €	103	CHARLEVILLE	9-déc.	Emmy	TOPIN	10 000 €
53	LYON Gd PARILLY	24-juin	Antoine	MARTIN	7 500 €	104	MULHOUSE	9-déc.	Béatrice	HESS	3 420 €
TOTAL alloué											740 969 €

ANNEXE





www.fondationleroymerlin.fr
 Conception : Fondation Leroy Merlin
 Réalisation : Communication Interne & Institutionnelle Leroy Merlin
 Mai 2022
 Rapport d'Activité Fondation Leroy Merlin
 ISSN 2610 - 5675

